



**PRÉFET
DES PYRÉNÉES-
ORIENTALES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service environnement forêt sécurité routière
Unité nature

**Direction départementale
des territoires et de la mer**

**Réserve Naturelle Marine
Cerbère-Banyuls**

Perpignan, le **25 MARS 2022**

**Relevé de décisions
du comité consultatif du 25 février 2022**

La réunion du comité consultatif de la réserve naturelle nationale marine de Cerbère-Banyuls conduite par M. Frédéric Ortiz, chef de service environnement forêt sécurité routière de la direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) s'est déroulée en visioconférence.

Après un rapide tour des participants, M. Ortiz propose de laisser la parole au conservateur de la réserve.

1 – Validation du compte rendu du 10/02/2021 :

Le compte-rendu du 10/02/2021 est approuvé unanimement par les membres du comité consultatif, sans observation.

2 – Projet d'extension de la réserve :

Mme Rolland introduit la réunion par le projet d'extension du périmètre de la réserve marine. M. Cadène indique qu'une réunion de lancement a été menée le 13 février dernier et que ce grand projet est placé sous le signe de la concertation.

Une plate-forme collaboratrice a été mise en place par le département afin que chaque citoyen puisse contribuer au projet.

Des ateliers seront prochainement établis afin d'échanger sur les enjeux écologiques, les usages et les futurs scénarios.

3 – Présentation de l'évaluation du plan de gestion 2015-2019 :

M. Cadène indique que l'évaluation du plan de gestion 2015-2019 a été réalisée par le bureau d'étude Biotope. La rédaction du prochain plan de gestion est en cours et devra faire l'objet d'une validation des membres du comité consultatif de la réserve.

Le bureau d'étude Biotope (Danielle BOIVIN) présente le bilan du dernier plan de gestion. Elle rappelle les objectifs de l'évaluation sur les référentiels existants déployés par RNF et les différentes évaluations menées. Dans l'ensemble, les résultats sont plutôt positifs. Même si l'ensemble des objectifs ne sont pas atteints, ceux-ci sont en bonne voie. Seul le niveau de fréquentation de la réserve n'est pas maîtrisé et ne permet pas de garantir un niveau adéquat de l'état de conservation des habitats et des milieux. Elle tire le bilan de la mise en œuvre des actions en fonction des indicateurs. Globalement, l'analyse des indicateurs a permis d'évaluer leur efficacité. Des modifications ont été apportées de manière à rendre ces indicateurs plus pertinents. En conclusion, les résultats de l'étude montrent que le plan de gestion est bien structuré et cohérent. Un travail de simplification de l'arborescence devrait être entrepris sur le nombre d'actions à mener afin de faciliter la lisibilité de la stratégie de gestion. Afin de rendre les indicateurs plus pertinents elle préconise de mener une réflexion sur ce point dans le cadre de la nouvelle rédaction du plan de gestion écologique.

M. Delhom s'interroge sur l'évolution des peuplements du Corbs et l'impact sur les autres espèces.

Mme Hartmann indique que dans le cadre du suivi du peuplement des poissons, aucun signe d'alerte et de dérèglement n'a été constaté.

M. Magnin s'interroge sur la durabilité des activités de loisirs.

Mme Boivin indique que tous les indicateurs de gestion des activités ne sont pas forcément suivis et ne permettent pas une vision sur la durabilité.

4 – Rapport d'activité 2021 et programme d'action 2022 (voir document joint):

En l'absence d'un nouveau plan de gestion approuvé, les actions programmées en 2022 s'inscriront dans la continuité du dernier plan de gestion.

2-1-Gestion administrative :

M. Cadène fait un bref rappel de la gestion administrative de la réserve et propose de passer au point 2.

2-2-Surveillance du site :

M. Cadène indique que 6 agents ont été affectés à la surveillance durant la saison estivale 2021.

1 237 heures ont été consacrées à des actions de surveillance du site (187 heures de plus que l'an passé) dont 637 heures en juillet et en août, soit l'équivalent de 256 jours de présence sur le terrain.

M. Cadène rappelle, comme chaque année, que les patrouilles de surveillance sont assurées à terre, en mer, de jour comme de nuit et que le travail est effectué en collaboration avec la brigade nautique, le parc naturel marin, l'OFB, les affaires maritimes, les polices municipales de Cerbère et de Banyuls, la gendarmerie territoriale, le sémaphore du Cap Béar ainsi que les douanes.

Les infractions relevées sont en légère augmentation (245 contre 219 l'année passée). Sur ces 245 infractions, 3 procédures ont été transmises au tribunal de Grande Instance de Perpignan. 210 avertissements oraux ont été réalisés dont 160 pour vitesse en dehors des 300 mètres. 32 « rappels à la loi » ont fait l'objet d'un courrier (soit deux fois plus que l'année précédente sachant que 2020 avait été marqué par des périodes de confinement).

2-3-Suivis scientifiques :

Le conseil scientifique s'est réuni deux fois dans le courant de l'année et a validé 23 suivis scientifiques.

M. Cadène souligne le travail accompli mené en lien direct avec le conseil scientifique de la Réserve et son président Yves Desdevises.

Il présente les principales données générales, et les suivis scientifiques réalisés en interne, en partenariat et en externe :

Suivis scientifiques annuels réalisés en externe (sous-traitance):

– suivi peuplement poissons : (cefrem) : ce suivi confirme que plus on s'éloigne de la zone de protection renforcée, plus la densité de poissons est faible.

– suivi scientifique par acoustique passive : projet PIAQUO (Chorus) : ce suivi scientifique concerne l'enregistrement des sons anthropiques et des sons émis par les Corbs et les mérours. Deux caméras ont été positionnées au niveau du Cap l'Abeille et de la réserve intégrale. Les résultats de l'étude seront disponibles en 2023.

– suivi de l'herbier de posidonie de l'anse du pin parasol (ZPR) dans le cadre de la DCE : Cet herbier présente un bon état de conservation écologique.

– évaluation de l'empreinte sonore des forêts des gorgones : les résultats sont en cours d'analyse et seront communiqués prochainement.

Suivis réalisés en partenariat (17):

– étude de la fréquentation et de l'impact potentiel de la plongée par acoustique (Seaneo) : les conclusions de l'étude démontrent que les bruits associés aux activités plongées pourraient avoir un effet à long terme sur la sociabilisation et la chasse chez les poissons.

– connaissance sur l'état de fréquentation des raies (Ailerons) : de nombreuses observations ont été réalisées durant la période estivale par les agents de la réserve. Ce suivi sera prolongé en 2022.

– paramètres physico-chimiques de la colonne d'eau : suivi ROCCH (IFREMER) : la réserve participe au réseau d'observation de contamination des moules. Les résultats ont montré des niveaux stables de contamination pour l'ensemble des métaux sur les 20 dernières années.

– études des populations de grandes nacres « Pinna nobilis (CRIOBE-EPHE-UPVD) : 95 % de mortalité avait été observée en 2019. Seuls 2 individus vivants avaient été recensés en 2020. Cette année aucune grande nacre n'a été observée sur Peyrefite.

– suivi des habitats essentiels des peuplements de poissons 2019-2021 (Septentrion) : l'échantillonnage de 2020 n'avait pas pu être réalisé et a donc été reconduit en 2021. Ce suivi a pour objectifs d'identifier et de localiser des habitats déjà connus (juvéniles).

– suivi en apnée des juvéniles de sars le long de la réserve (Cefrem-Ephe-Upvd) : le comptage a été réalisé par l'équipe du CEFREM début août. Les résultats seront disponibles en juin 2022.

– suivi du vanadium (OOB-Lecob-Cnrs) : les études et le suivi ont montré que la contamination au vanadium sur la cote Vermeille étaient d'origine naturelle.

- taxonomie et phylogénie des plathelminthes (Université de Belgique) : des échantillons ont été réalisés en 2020 et 2021. Les résultats seront connus au 1^{er} trimestre 2022.

- suivi RESMED : projet européen (Cefrem-Ephe-Upvd) : ce suivi vise à améliorer les connaissances sur les écosystèmes et la biodiversité associée. Des marquages acoustiques ont été réalisés notamment sur les mérous.

- suivi des herbiers du Parc et évaluation de leur état de conservation (Pnmgl) : les herbiers présentent un bon état de conservation écologique.

- inventaire des poissons cryptobenthiques côtiers (Peau bleue) : le comptage a été réalisé en 2020 et 2021. Les résultats seront connus au début du trimestre 2022.

- mise en place du réseau de surveillance Suchi-Med (Ifremer) : ce suivi a pour objectif d'évaluer les niveaux de contamination chimique dans les eaux du littoral. Les résultats seront disponibles en 2022.

- projet METRODIVER (Criobe) : le projet vise à déterminer l'efficacité des aires marines protégées, à restaurer les réseaux trophiques marins et leur fonctionnement ainsi qu'à déterminer les effets sur la santé des espèces. Le projet vient de démarrer et sera poursuivi en 2022.

- projet ROMEO : caractérisation des zones de reproduction des mérous (Cefrem) : deux zones de suivi ont été menées dans la réserve. Les résultats sont attendus pour 2022.

- suivi de la population d'oursins sur la côte Vermeille (Pnmgl) : trois sites ont été étudiés dans la réserve en 2021. Les résultats seront connus en 2022.

- caractérisation des très petits fonds côtiers (OOB) : le programme est échelonné sur plusieurs années et devrait permettre de déterminer la faune, la flore et l'évaluation des densités.

Suivis réalisés en interne :

- entretien des marquages existants et prospection : plongées d'entretien par les agents de la réserve.

- évaluation écosystémique du coralligène : l'année a été consacrée à l'évaluation écosystémique du coralligène situé au niveau du Cap de l'Abeille sur une profondeur de 23 mètres. Le coralligène présente un bon état écologique. La réserve va continuer à suivre d'autres secteurs l'année prochaine.

M. Pons s'interroge sur la présence et la prolifération de la *Caulerpa taxifolia*.

M. Cadène indique que les agents de la réserve suivent ce sujet.

M. Magnin ajoute qu'un suivi a été réalisé sur l'espèce. Elle est implantée dans la baie des Elmes et de Banyuls. Elle progresse. Elle est surveillée régulièrement.

M. Magnin s'interroge sur le suivi et l'évaluation des quantités de glyphosates sur le littoral.

Mme Hartmann indique qu'aucun pesticide n'a été repéré dans les sédiments.

2-4-Animations pédagogiques et autres actions de sensibilisation :

M. Cadène présente les animations pédagogiques réalisées dans le cadre du service éducatif et en période estivale.

M. Planque, responsable pédagogique et Didier Fioramonti, recruté pour ces actions d'éducation à l'environnement ont assuré l'animation des ateliers proposés.
Au total, 1153 élèves ont été accueillis sur la réserve.

Près de 4028 personnes ont pu être sensibilisées sur les effets de la protection de l'environnement durant la saison estivale (contre 1200 personnes en 2020) par les 2 animateurs du sentier sous marin.

2-5-Accueil du public :

– le point information à ciel ouvert de Peyrefite a accueilli près de 6 000 visiteurs sur la saison.

– le sentier sous marin est un véritable outil de sensibilisation pour les visiteurs. La location du matériel a repris. Le sentier sous-marin a attiré plus de 31 000 visiteurs contre 29 600 l'année précédente.

2-6-Aménagement et entretien du site :

– mise à disposition des mouillages écologiques : la réserve met à disposition des usagers 32 bouées écologiques entre le mois d'avril et novembre. 3 d'entre elles ont été installées début juillet sur la baie de Peyrefite afin de compléter cette zone.

– le sentier sous-marin : comme chaque année, la réserve a réalisé des aménagements temporaires afin de recevoir le public (poste de secours, sanitaires, dalles PMR) et mis à disposition deux tiralos pour les personnes en situation de handicap.

Des cendriers de plages ont été mis à disposition, fourni par la commune de Cerbère pour limiter les mégots sur la plage.

M. Cadène en profite pour remercier comme chaque année, la municipalité de Banyuls-sur-Mer dans le cadre de la réalisation de travaux de nivellement de la plage ainsi que la municipalité de Cerbère pour l'entretien des toilettes.

Il rappelle que les douches et les poubelles ont été supprimées sur la plage. La suppression des poubelles a incité les estivants à jeter les déchets aux points de collecte.

– entretien du site : cette année encore, un entretien régulier des différentes plages bordant la réserve a été réalisé par les agents de la réserve, ainsi que l'entretien courant des navires. Des panneaux terrestres ont été rajoutés.

2-6-Gestion des usages :

M. Cadène indique que 6 pêcheurs professionnels ont été autorisés à pratiquer leur activité en réserve. 3 d'entre eux, sont venus régulièrement y travailler.

Au total, plus de 5 tonnes de poissons de 29 espèces différentes (20 % de lotte) ont été prélevées sur l'année.

M. Cadène rappelle que l'utilisation des pots à poulpes et des casiers n'est possible qu'à l'extérieur de la réserve.

La réserve a fourni des pavillons. Il souligne la participation des pêcheurs de Banyuls aux animations pédagogiques de la réserve.

L'avis des membres du comité consultatif est sollicité sur le contingent et la taille des navires pour la pêche professionnalisée dans la réserve naturelle marine de Cerbère-Banyuls.

Jusqu'à aujourd'hui, la réglementation relative à la pêche professionnelle dans la réserve limitait la taille des bateaux à 9 mètres maximum. Une concertation avait été engagée en 2020 pour autoriser les navires jusqu'à 10 mètres, comme au cœur du parc de Port-Cros.

Ce changement permettrait à un bateau supplémentaire de pêcher en réserve en dehors de la zone de protection renforcée. Cette mesure sera accompagnée d'un abaissement du contingent de licences à 10 au lieu de 15.

Les membres du comité consultatif votent favorablement à l'unanimité à cette nouvelle mesure et à l'évolution de l'arrêté préfectoral.

Concernant la pêche de loisir, 1 000 autorisations ont été validées pour 2021. 184 n'ont pas été retirées.

La plongée sous-marine a attiré une fois de plus un nombre important de plongeurs (36 647 contre 29 147 en 2020). La fréquentation reste plus importante sur la saison estivale. 93 % de ces plongeurs sont issus des structures professionnelles et 6 % des structures associatives. Le reste sont des plongeurs particuliers.

En l'absence d'observations, les membres du comité se prononcent favorablement à l'unanimité sur le rapport d'activité 2021 présenté.

3-Programme d'actions prévues en 2022 :

Le plan d'action s'inscrit dans la continuité du plan de gestion 2015-2019.

Les actions seront axées sur :

- la conservation des herbiers de posidonies (maintien du partenariat en 2022 pour les grandes nacres, suivi des herbiers) ;
- la conservation de l'habitat de coralligène : suivi de l'habitat (mesures complémentaires de l'indice EBQI) et inventaire faune/flore.
- la conservation des substrats rocheux supérieur à moins de 5 mètres : mesures acoustiques de l'habitat à gorgonaires, suivi des oursins.
- la conservation des substrats rocheux inférieur à moins de 5 mètres : suivi de l'évolution de la biodiversité et du linéaire côtier des juvéniles de poissons.
- la conservation des substrats meublés : amélioration des connaissances sur les plathelminthes
- la conservation des peuplements de poissons : suivi des mérours, des corbs, des raies, comptage de poissons par télémétrie...
- la valorisation de la réserve en tant que site pilote sur les changements environnementaux : maintien du suivi « température » et qualité de l'eau avec l'Ifremer.
- le développement du rôle de la réserve dans l'amélioration de la connaissance de la biodiversité marine : mise à jour de l'inventaire faune flore.
- la surveillance du site et suivi des usages (fréquentation des sites de plongée et impacts potentiels du bruit, suivis partenariat pêche professionnelle) ;
- l'éducation à l'environnement avec le maintien de l'offre pédagogique.

4. Demandes de suivis scientifiques 2022:

Dix demandes de renouvellement de suivis scientifiques sont sollicitées pour 2022 :

Toutes les demandes seront validées prochainement par le conseil scientifique

- le suivi Roch pour étudier la qualité de l'eau par prélèvements de moules ;
- le comptage de juvéniles de poissons le long du linéaire côtier ;
- le suivi des grandes nacres ;
- le suivi RESMED : amélioration de la qualité des écosystèmes et la biodiversité ;
- le suivi des Corbs par acoustique passive (suivi PIAQUO) ;
- le suivi de la population d'oursins ;
- amélioration des connaissances sur les Plathelminthes ;
- le comptage de poissons au moyen de nouveau matériel ;
- la mise en place d'un suivi sur les Raies ;
- le suivi des petits fonds côtiers de 0 à moins de 2 mètres.

M. Ortiz indique que pour les espèces protégées, les prélèvements devront faire l'objet des autorisations nécessaires.

M. Cadène précise qu'il n'y aura pas de prélèvements cette année.

Trois nouvelles demandes de suivis scientifiques ont été formulées :

Études réalisées en partenariat :

- le suivi des populations de mérours, de corbs et de sars tambour ;
- suivi des herbiers de posidonie ;
- suivi des espèces non indigènes par ADNe;

Études réalisées en externe :

- mise à jour des habitats de coralligène.
- suivi du peuplement de poissons
- suivi par acoustique passive du corb et du mérour
- suivi par acoustique des habitats à gorgonaires

Études réalisées en interne :

- suivi de l'habitat coralligène
- entretien du balisage (marquage suivi corail et substrat dur)

À partir des éléments présentés, le comité consultatif se prononce favorablement aux projets d'études prévus en 2022 sous réserve d'un avis favorable du conseil scientifique et l'obtention des autorisations en tant que de besoin.

5. Bilan financier 2021 et budget prévisionnel 2022 :

Budget 2021 réalisé : 463 503 €

Les chiffres sont en hausse par rapport à l'année précédente grâce aux dotations de l'État (dotation/plan de relance) .

Budget prévisionnel 2022 : 488 000 €

La présentation du bilan financier et du budget prévisionnel reçoit l'avis favorable unanime des membres du comité consultatif.

6. Demande d'autorisation de passage dans la Réserve de la course SwimRun 2022 :

M. Cadène présente la demande des organisateurs de la course SwimRun pour sa 6^e édition. L'expérience de cette course permet aux membres du comité consultatif de se prononcer favorablement à la course prévue en 2022.

7 – Questions diverses

M. Cadène explique qu'une demande va être sollicitée par un porteur de projet pour l'utilisation d'un sous-marin électrique. Les membres du comité consultatif seront sans doute sollicités dans les mois à venir.

En l'absence d'autres observations, M. Ortiz clôture la séance et remercie les membres du comité consultatif pour leur participation.

Le Chef du Service Environnement,
Forêt, Sécurité Routière,



Frédéric ORTIZ